



# JOURNAL DES DEBATS

1

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

---

No 1 – 2026

## Séance constitutive de la législature 2026-2030

du mercredi 17 décembre 2025

Présidence : Pierre-André Comte (PS), aîné des députés,  
puis Fabrice Macquat (PS), président du Parle-  
ment

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parle-  
ment

### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés
2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants
3. Validation de l'élection des députés et des suppléants
4. Appel nominal des députés et des suppléants
5. Promesse solennelle de l'aîné des députés
6. Promesse solennelle des députés et des suppléants
7. Discours inaugural de la plus jeune députée
8. Election du président du Parlement
9. Promesse solennelle des membres du Gouvernement

*(La séance est ouverte à 18 heures.)*

---

### 1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés

**M. Pierre-André Comte (PS)** : Monsieur le Président du Parlement sortant, cher Yann Rufer, Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame et Messieurs les élus fédéraux, Monsieur le Président du Tribunal cantonal, Mesdames et Messieurs les Juges, Madame la Procureure générale, Mesdames et Messieurs les Procureurs, Monsieur le Président du Tribunal de première instance, Mesdames et Messieurs les Juges, Madame la Présidente du Tribunal des

mineurs, Madame et Messieurs les anciens Ministres, Mesdames et Messieurs les anciens Présidents de Parlement, Monsieur le Chancelier d'Etat, Monsieur le Secrétaire général du Parlement, cher Fabien Kohler, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, chers concitoyens présents à Saint-Marcel ou qui nous suivez en direct.

Chers amis jurassiens, en ouverture de cette séance inaugurale, moment solennel d'une nouvelle législature, je souhaite tout d'abord saluer la présence parmi nous d'un ami venu de Genève. Ancien conseiller national et président sortant de la Section suisse de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), il a aimablement répondu à mon invitation et à la Section jurassienne de l'APF, et par là même du Parlement. Elu le 19 octobre à la tête du Département du territoire du canton de Genève, généreux canton contributeur que nous remercions au passage, j'ai l'honneur d'accueillir en votre nom et sous vos applaudissements Monsieur le ministre Nicolas Walder. *(Applaudissements.)*

Ces applaudissements nourris vous permettent de vous asseoir.

Cher ami Nicolas, merci d'être parmi nous aujourd'hui et d'honorer notre canton, ce canton dont l'entrée dans l'Alliance fédérale le 24 septembre 1978 fut, à quelques voix près, unanimement approuvée par les Genevois, lesquels rejoignaient alors sur les plus hautes marches nos amis tessinois et valaisans. Monsieur le Conseiller d'Etat, Monsieur le Ministre, nous sommes très honorés de vous recevoir chez nous.

J'ai également deux invités personnels. En tant que doyen, je m'autorise cette liberté. Il s'agit de deux anciens députés qui détiennent le record de longévité au sein de notre législatif cantonal, je veux parler de Jean-Pierre Petignat et ses 29 ans passés sur les bancs du Parlement et de Claude Schlüchter et ses 28 années et dix mois assis sur les mêmes bancs. Deux amis que je salue en votre nom et que

je remercie de faire honneur au Parlement par leur présence. Deux amis, je vous rassure, dont je n'essaierai pas de contester le classement. Je pense aussi en ce moment à Alain Schweingruber pour ses 27 ans au Parlement. Merci Messieurs. (*Applaudissements.*)

Mesdames, Messieurs, rassurez-vous, je ne vous ferai pas un discours tel Moïse annonçant le décalogue. Je ne vais pas non plus, quoique la tentation est grande, car vous êtes servis avec un doyen, une cadette, un futur président du Parlement et une future présidente du Gouvernement, tous socialistes, de déclarer 2026 année rose. C'est avec un mélange de mélancolie et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui. Cette mélancolie est liée à mon âge qui, s'il n'est pas encore canonique, ne tardera pas à le devenir, dans le meilleur des cas. Mais c'est grâce à lui que je m'exprime en ce moment, savourant l'un des rares privilèges qu'il m'accorde.

J'entends en sourdine les piaffements des générations qui me succéderont et qui me subissent avec la patience indulgente que feignent les héritiers écoutant les souvenirs de l'aïeul. Ils prêtent l'oreille à celui qui se prend pour un vieux sage en attendant que ça passe. Comment le leur reprocher ? Nous fûmes comme eux.

Puisque l'occasion m'en est donnée, je voudrais néanmoins rappeler à chacun et chacune d'entre vous, mais aussi à tous ceux qui vous ont élu et à ceux qui ne l'ont pas fait, à quel point nous portons une charge, une responsabilité, un devoir qui nous dépasse envers le pays que nous avons la chance d'habiter. Ce pays, nous l'avons reçu par un hasard du destin, de l'histoire qui nous a légué un trésor. Nous sommes des héritiers, et cet héritage, aussi bien matériel qu'immatériel, il nous appartient de le faire fructifier afin que nos descendants et ceux qu'ils accueilleront puissent y vivre libres et dignes.

Dans quatre mois, presque jour pour jour, nous célébrerons le 50<sup>e</sup> anniversaire de la séance inaugurale de l'Assemblée constituante jurassienne, présidée ici-même à Saint-Marcel par Roger Schaffter. Ce moment historique marqua l'aboutissement d'un long combat mené avec courage et détermination par les patriotes du nord et ceux du sud du Jura, unis sous la bannière d'un idéal commun, celui de la liberté et de la souveraineté retrouvée.

Cette souveraineté, qui s'imposera pleinement le 1<sup>er</sup> janvier 1979 avec la naissance officielle de notre canton n'a pas été octroyée, elle a été pensée, rêvée, conquise, ardemment défendue par des hommes et des femmes de conviction, parmi lesquels les pères de la patrie Roger Schaffter et Roland Béguelin, auxquels je joins Valentine Friedli, la seule femme de l'Assemblée constituante que je salue avec respect et gratitude. Cinquante ans plus tard, alors que la Ville de Moutier retrouve sa famille naturelle, l'honneur qui m'échoit de présider à mon tour cette séance inaugurale résonne en moi avec une intensité particulière. Vous comprendrez l'émotion qui m'habite en cette circonstance et cet instant où se mêlent l'honneur, la mémoire et l'engagement.

Cependant, Mesdames, Messieurs, la cérémonie de ce jour ne saurait se réduire à un hommage figé dans la nostalgie. Si notre devoir est de se souvenir et de ne jamais ignorer le passé, il est aussi et surtout d'agir, d'innover, de bâtir pour l'avenir. Le Jura, chacun le sait, se trouve confronté à une montagne de défis sociaux, éducatifs, économiques, environnementaux, bien sûr financiers, en dépit de la bonne nouvelle tombée hier, défis numériques, cela va de soi, défis

politiques, défis démographiques, cela s'entend.

Les défis sociaux d'abord : éradiquer la pauvreté que nous rappelle avec force le dernier rapport social et garantir à toutes et à tous des conditions d'existence dignes, sans discrimination ni exclusion. Agir contre la pauvreté, ce n'est pas faire preuve de charité, c'est rendre justice. C'est refuser que le monde se construise sur l'oubli de ceux qui le soutiennent en silence. La pauvreté n'est pas seulement un déséquilibre économique, c'est une blessure morale, une faille dans la conscience humaine. A cela s'ajoute l'égalité entre hommes et femmes, ce fantôme en vadrouille dans les discours sans suite, la protection des enfants, l'attention portée aux aînés et à leur place parmi les générations, le respect sans restriction des droits des travailleuses et des travailleurs, notamment face à l'essor de l'intelligence artificielle et aux pressions qu'elle exerce sur l'emploi.

Les défis éducatifs ensuite, tout aussi essentiels : la formation civique des plus jeunes, la culture de l'engagement, la solidarité intergénérationnelle et la cohésion sociale constituent les piliers de ce futur que nous voulons construire. Former et soutenir notre jeunesse, c'est lui donner les moyens de comprendre le monde dans sa complexité, de s'y situer avec lucidité et d'y agir avec conscience. C'est lui donner les moyens de se forger une parole, une pensée, une ambition tournée vers le bien commun. L'avenir ne nous attend pas. Faisons en sorte qu'il éclaire toujours nos horizons et ne les assombrisse jamais. Défi éducatif, oui, à propos duquel la parole d'Hugo revient sans se lasser, chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne.

Le défi écologique n'est plus une affaire d'opinion, il s'impose désormais comme une nécessité urgente pour une région comme la nôtre, attachée à la qualité de vie, à la préservation de la nature et à une gestion responsable du territoire. Y répondre signifie renforcer notre autonomie, mieux valoriser nos propres ressources et réduire notre dépendance aux énergies importées. L'écologie ne doit pas être perçue comme une contrainte mais comme une chance, celle de bâtir un modèle durable bénéfique à la fois pour la population et pour les entreprises comme pour notre agriculture, nos entreprises et leur avenir. Voilà encore un défi auquel nous devons porter toute notre attention.

Enfin, Mesdames, Messieurs, dans un monde qui s'égaré, un monde où le droit de tuer le droit semble vouloir s'imposer, notre devoir et notre responsabilité sont limpides : rester fidèles à nous-mêmes et aux valeurs qui nous ont fondés. Il est aussi celui de veiller à ce que l'Etat fasse usage de sa souveraineté en toutes circonstances, qu'il protège sans étouffer, décide sans diviser et rassemble sans uniformiser. Nous sommes, en tant que Jurassiens, les enfants d'un passé tourmenté et singulier, d'une histoire dont les traces anciennes s'effacent lentement mais qui nous incitent à l'unité dans l'action. Pour que cette action soit efficace, il faut qu'un consensus la soutienne, que les divergences naturelles soient surmontées par le respect des opinions et des intérêts. Fondamentalement, le peuple le désire, même si sa voix n'est pas toujours la plus bruyante dans les médias.

Comme l'a pensé Stuart Mill, la vérité surgit de la collision des erreurs. En tant que doyen de ce Parlement, je ressens une profonde émotion à marcher sur les traces de celles et ceux qui m'ont précédé et sans le courage desquels je ne serais pas ici pour vous sermonner. Leur exemple nous enseigne que sans la recherche patiente, parfois désespérée, d'une action concertée, négociée d'abord à résoudre

et résolue ensuite, notre canton perdrait l'essence même de son être.

Cette émotion est renforcée par le caractère exceptionnel de la séance d'aujourd'hui, ultime étape vers l'intégration de Moutier à notre République. Le cœur du Jura en a rejoint le corps, un corps politique libre et vivant. Or, le long chemin qu'il a fallu suivre, la dureté de cette lutte, la virulence des opposants nous invitent à la sagesse, sagesse qui consiste à s'abstenir de rancunes. Nous avons une belle tâche devant nous, c'est savoir recevoir, même ceux qui ne souhaitent pas être invités, les hôtes contraints. On a parlé de main tendue à l'adversaire vaincu, autant que la main, nous devons tendre l'oreille, car on apprend toujours quelque chose de celui qui pense ou a pensé le contraire de nous.

Le départ de Moutier pour la République jurassienne ne crée pas une fracture dans la région dont elle est le centre économique, politique et culturel, à défaut d'être géographique. Il ouvre au contraire un espace de dialogue, de coopération, d'ouverture, de création de liens qui permettent à l'ensemble de la population d'être pleinement partie prenante à la vie régionale de part et d'autre de la frontière cantonale. Les Jurassiens sont de langue et de culture française, une langue et une culture qui restent le socle d'une appartenance commune et d'un destin commun.

Comme le dit à juste titre Régis Debray, une frontière n'est pas un rideau de fer, elle est un seuil, une respiration, un lieu de passage et de tension. La frontière, pour nous Jurassiens, ne doit jamais devenir un mur d'indifférence ou de renoncement. Elle doit au contraire être l'espace où se réaffirme le droit à l'émancipation, à la continuité, à l'identité partagée. Notre première préoccupation doit donc être le développement vigoureux des relations interjurassiennes. Les héros ont notre langage, nos faiblesses, nos forces. Leur univers n'est ni plus beau, ni plus édifiant que le nôtre, mais eux du moins courent jusqu'au bout de leur destin, disait Camus, m'inspirant de son propos qui, pour autant qu'on le veuille, peut faire de chacune et chacun de nous une héroïne ou un héros.

Je dirais que quelque engagement que ce soit, quelles que soient nos responsabilités, nous avons le Jura dans les tripes, au fond du cœur, constamment à l'esprit et nous savons que l'aimer sans concession est encore le meilleur moyen d'en honorer l'histoire et d'en écrire la suite.

Mesdames et Messieurs, mon sermon touche à son terme, il était temps. Je vous sais gré de l'avoir supporté avec un stoïcisme dont je n'ai pas toujours été un adepte exemplaire, je l'avoue et je le regrette. C'est donc au crépuscule d'un long parcours que je souhaite longue et belle vie à ce Parlement, enrichi des membres prévôtois que nous avons si ardemment attendus. Vive le Jura et vive le peuple jurassien. (*Applaudissements.*)

## 2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants

**Le président :** Mesdames et Messieurs, je vais maintenant vous donner connaissance du rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants de la République et Canton du Jura.

Le corps électoral de la République et Canton du Jura a élu le Parlement pour la 12<sup>e</sup> législature couvrant les années

2026 à 2030 au cours du scrutin qui s'est déroulé le 19 octobre 2025, conformément à la loi sur les droits politiques. Pour la première fois, comme le prévoyait le concordat sur le transfert de Moutier, la population prévôtoise a participé aux élections, la ville de Moutier représentant une quatrième circonscription avec sept députés.

La Chancellerie d'Etat a assuré, avec la collaboration des communes, l'ensemble des opérations électorales.

L'élection des 60 députés et des 34 suppléants a fait l'objet d'un arrêté de la Chancellerie d'Etat, paru dans le Journal officiel no 37 du 23 octobre 2025. Cet arrêté fait mention, à son article 2, des voies de recours contre l'élection du Parlement. Ces voies n'ont pas été utilisées.

Parmi les élus, dix députées et députés ou suppléantes et suppléants sont employés de l'Etat jurassien : Monsieur Christophe Schaffter (liste no 1 du district de Delémont (CS-POP)), enseignant ; Monsieur Vincent Eschmann (liste no 2 du district de Delémont (Le Centre)), enseignant ; Monsieur Olivier Goffinet (liste no 2 du district de Delémont (Le Centre)), enseignant ; Monsieur Fabrice Macquat (liste no 3 du district de Delémont (PS)), enseignant ; Madame Valérie Bourquin (liste no 3 du district de Delémont (PS)), infirmière au CMP ; Monsieur Raphaël Breuleux (liste no 4 du district de Delémont (VERT-E-S)) enseignant ; Monsieur Fred-Henri Schnegg (liste no 5 du district de Delémont (UDC)), chef de service ; Monsieur Lionel Montavon (liste no 5 du district de Delémont (UDC)), gendarme ; Monsieur Ivan Godat (liste no 2 du district des Franches-Montagnes (VERT-E-S)), enseignant ; Madame Chantal Gerber (liste no 2 du district de Porrentruy (PS)), enseignante.

Parmi eux, seul Monsieur Fred-Henri Schnegg occupe une fonction incompatible avec le mandat de député au sens de l'article 6 de la loi d'incompatibilité (RSJU 171.31). Par courrier du 25 novembre 2025, Monsieur Schnegg a opté pour sa fonction de chef de service. De ce fait, il y a lieu de constater que le premier suppléant de la liste no 5 du district de Delémont, Monsieur Lionel Montavon, de Courcelon, est élu député et la première des viennent-ensuite de la liste, Madame Cindy Spies, de Courroux, est élue suppléante.

Par ailleurs, conformément à l'article 52 de la loi sur le personnel de l'Etat et à l'article 110 de l'ordonnance sur le personnel de l'Etat, le Gouvernement n'a pas constaté d'incompatibilité entre la charge de député et l'engagement à l'Etat des autres élus mentionnés ci-dessus.

Madame Amélie Brahier, élue députée sur la liste no 6, Le Centre, du district des Franches-Montagnes, a été nommée le 11 novembre 2025 par le Gouvernement en qualité de conservatrice du Registre foncier et préposée du Registre du commerce, fonction incompatible avec le mandat de députée au sens de l'article 6 de la loi d'incompatibilité (RSJU 171.31). Par courrier du 13 novembre 2025, elle a annoncé renoncer à son mandat de députée. Cette renonciation entraîne l'élection du premier suppléant de la liste, Monsieur Marc-André Frésard, Le Bémont, en qualité de député et de la première des viennent-ensuite, Madame Léonie Pelletier Esposito, Les Breuleux, en qualité de suppléante.

Madame Canelle Broquet Ducret, Les Genevez, élue suppléante sur la liste no 1 du Parti socialiste jurassien-Jeunesse socialiste jurassienne du district des Franches-Montagnes a informé, par courrier du 12 novembre 2025 adressé à la Chancellerie d'Etat, renoncer à son élection en raison de sa situation personnelle et de la charge de travail élevée

devenue incompatible avec un mandat parlementaire. Il y a lieu dès lors de constater que le premier des viennent-ensuite de la même liste, Monsieur Martial Farine, Les Bois, est élu suppléant.

La liste des personnes élues, dont le Gouvernement invite le Parlement à valider l'élection, figure, si vous le voulez, en annexe de ce rapport.

### 3. Validation de l'élection des députés et des suppléants

**Le président :** Ce rapport doit être approuvé par les députés à main levée. Les personnes du Parlement, députées et députés suppléants aussi, sont priées de le manifester par un lever de main. Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Ce n'est pas le cas.

*Au vote, à l'unanimité, le Parlement valide l'élection des députés et des suppléants élus le 18 octobre 2020.*

### 4. Appel nominal des députés et des suppléants

**Le président :** Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, à l'appel de votre nom, vous voudrez bien répondre « présent » / « présente ».

*(Il est procédé à l'appel nominal des 59 députés et 33 suppléants présents.)*

#### Députés :

Rolf Amstutz (PLR), Jelica Aubry-Janketic (PS), Christophe Badertscher (PS), Ignace Berret (PCSI), Boris Beuret (Le Centre), Martin Braichet (PLR), Sophie Burri (VERT-E-S), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S), Francis Carnal (UDC), Mathieu Cerf (Le Centre), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Damien Chappuis (PCSI), Patrick Chapuis (PCSI), Pierre-André Comte (PS), Gauthier Corbat (Le Centre), Philippe Eggertswyler (PCSI), Pascal Eschmann (Le Centre), Vincent Eschmann (Le Centre), Brigitte Favre (UDC), Marc-André Frésard (Le Centre), Anne Froidevaux (Le Centre), Gaëlle Frossard (PS), Eric Gerber (PLR), Sarah Gerster (PS), Nicolas Girard (PS), Héroïse Girardin (PS), Stéphane Girardin (UDC), Pauline Godat (VERT-E-S), Olivier Goffinet (Le Centre), Sandra Hauser (Le Centre), Didier Jolissaint (PLR), Frédéric Juillerat (UDC), Alain Koller (UDC), Damien Lachat (UDC), Baptiste Laville (VERT-E-S), Katia Lehmann (PS), Anael Lovis (PLR), Fabrice Macquat (PS), Rémy Meury (CS-POP), Marcel Meyer (Le Centre), François Monin (Le Centre), Lionel Montavon (UDC), John Moser (UDC), Miriam Moser (UDC), Thierry Paratte (Le Centre), Eric Pineau (Le Centre), Clément Piquerez (Le Centre), Sylvain Quiquerez (Le Centre), Lisa Raval (PS), Patrizio Robbiani (PS), Yann Rufer (PLR), Pierre Sauvain (PS), Françoise Schaffter Houlmann (PS), Francine Stettler (UDC), Magali Voillat (Le Centre), Vincent Wermeille (PCSI), Marina Zuber (PS) et Fabian Zürcher (UDC).

#### Suppléants :

David Balmer (PLR), Jean-Marc Bouduban (UDC), Valérie Bourquin (PS), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Olivier Chèvre (PCSI), Enzo Dell'Anna (Le Centre), Irène Donzé (PLR), Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS), Pierre-Alain Droz (Indépendant), Martial Farine (PS), Lysiane Farner

(UDC), Karine Génesta-Nagel (Le Centre), Chantal Gerber (PS), Ivan Godat (VERT-E-S), Sophie Guenot (PCSI), Christophe Günter (PLR), Quentin Haas (PCSI), Guy Jubin (Le Centre), Julien Loichat (PS), Jeanne Lusa (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Sandra Monnerat Choffat (PS), Aubin Montavon (Le Centre), Léonie Pelletier Esposito (Le Centre), Sébastien Piquerez (Le Centre), Brice Prudat (VERT-E-S), Irmin Rais (UDC), Philippe Rottet (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Jude Schindelholz (PS), Cindy Spies (UDC), Marion Stadelmann (PS) et Thomas Vuillaume (PLR).

**Le président :** Nous allons maintenant passer au point 5. Non, il y a tout d'abord un intermède musical.

### 5. Promesse solennelle de l'aîné des députés

**Le président :** Merci beaucoup chers musiciens, pardon de vous avoir oubliés. Je vous promets que ça n'arrivera plus et je vais maintenant procéder à la promesse solennelle. Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir vous lever.

**M. Fabien Kohler**, secrétaire général du Parlement : Monsieur l'aîné des députés, je vais lire la promesse solennelle et à la fin de celle-ci, vous voudrez bien répondre par « Je le promets » : « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ». Monsieur Pierre-André Comte ?

**M. Pierre-André Comte (PS) :** Je le promets.

### 6. Promesse solennelle des députés et des suppléants

**Le président :** Nous allons maintenant passer à la promesse solennelle des députés et des suppléants. Je vous lis la promesse à laquelle vous devez répondre je le promets. « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma tâche ». A l'appel de son nom, le député répond "je le promets".

*(Le président recueille la promesse solennelle des députés et des suppléants présents appelés par le Secrétaire général du Parlement.)*

#### Députés :

Rolf Amstutz (PLR), Jelica Aubry-Janketic (PS), Christophe Badertscher (PS), Ignace Berret (PCSI), Boris Beuret (Le Centre), Martin Braichet (PLR), Sophie Burri (VERT-E-S), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S), Francis Carnal (UDC), Mathieu Cerf (Le Centre), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Damien Chappuis (PCSI), Patrick Chapuis (PCSI), Pierre-André Comte (PS), Gauthier Corbat (Le Centre), Philippe Eggertswyler (PCSI), Pascal Eschmann (Le Centre), Vincent Eschmann (Le Centre), Brigitte Favre (UDC), Marc-André Frésard (Le Centre), Anne Froidevaux (Le Centre), Gaëlle Frossard (PS), Eric Gerber (PLR), Sarah Gerster (PS), Nicolas Girard (PS), Héroïse Girardin (PS), Stéphane Girardin (UDC), Pauline Godat (VERT-E-S), Olivier Goffinet (Le Centre), Sandra Hauser (Le Centre), Didier Jolissaint (PLR), Frédéric Juillerat (UDC),

Alain Koller (UDC), Damien Lachat (UDC), Baptiste Laville (VERT-E-S), Katia Lehmann (PS), Anael Lovis (PLR), Fabrice Macquat (PS), Rémy Meury (CS-POP), Marcel Meyer (Le Centre), François Monin (Le Centre), Lionel Montavon (UDC), John Moser (UDC), Miriam Moser (UDC), Thierry Paratte (Le Centre), Eric Pineau (Le Centre), Clément Piquerez (Le Centre), Sylvain Quiquerez (Le Centre), Lisa Raval (PS), Patrizio Robbiani (PS), Yann Rufer (PLR), Pierre Sauvain (PS), Françoise Schaffter Houlmann (PS), Francine Stettler (UDC), Magali Voillat (Le Centre), Vincent Wermeille (PCSI), Marina Zuber (PS) et Fabian Zürcher (UDC).

#### Suppléants :

David Balmer (PLR), Jean Marc-Bouduban (UDC), Valérie Bourquin (PS), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Olivier Chèvre (PCSI), Enzo Dell'Anna (Le Centre), Irène Donzé (PLR), Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS), Pierre-Alain Droz (Indépendant), Martial Farine (PS), Lysiane Farner (UDC), Karine Génesta-Nagel (Le Centre), Chantal Gerber (PS), Ivan Godat (VERT-E-S), Sophie Guenot (PCSI), Christophe Günter (PLR), Quentin Haas (PCSI), Guy Jubin (Le Centre), Julien Loichat (PS), Jeanne Lusa (PS), Suzanne Maître-Schindelholz (PCSI), Sandra Monnerat Choffat (PS), Aubin Montavon (Le Centre), Léonie Pelletier Esposito (Le Centre), Sébastien Piquerez (Le Centre), Brice Prudat (VERT-E-S), Irmin Rais (UDC), Philippe Rottet (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Jude Schindelholz (PS), Cindy Spies (UDC), Marion Stadelmann (PS) et Thomas Vuillaume (PLR).

**Le président :** Je vous félicite, Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, et vous souhaite plein succès dans l'exercice de ce mandat au service de la République et Canton de Jura. Vous pouvez vous asseoir. (*Applaudissements.*)

## 7. Discours inaugural de la plus jeune députée

**Le président :** Je donne maintenant la parole à la plus jeune députée pour le discours inaugural, Madame Héloïse Girardin.

**Mme Héloïse Girardin (PS) :** Mesdames, Messieurs, en vos titres et fonctions, chères Jurassiennes, chers Jura-siens, je tiens d'abord à féliciter l'ensemble des élus pour leur élection et à remercier celles et ceux qui ont fait le choix de donner une place à la jeunesse dans ce Parlement. C'est avec beaucoup d'émotion et une immense fierté que je prends aujourd'hui la parole pour la première fois au sein de ce Parlement. Je suis consciente du symbole que représente ma présence ici. Je fais partie de la plus jeune génération à siéger dans cette institution et si je suis ici, c'est parce que je crois profondément que la jeunesse a sa place, sa voix et sa responsabilité dans la construction de notre avenir commun.

Je viens du monde des soins, je suis technicienne en radiologie médicale à l'Hôpital du Jura. Dans mon métier, on apprend très vite à regarder au-delà des apparences, à chercher ce qui ne se voit pas tout de suite. Et c'est ce que je souhaite faire ici, comprendre les réalités de celles et ceux qu'on entend trop peu et contribuer à bâtir un canton plus juste, plus humain et plus solidaire. Mon parcours professionnel a commencé par un apprentissage à la Bibliothèque municipale de Delémont. Entrer dans le monde du travail à

15 ans, c'est une richesse, mais c'est aussi une épreuve. Je veux porter la parole de celles et ceux qui apprennent un métier en même temps qu'ils et elles se découvrent, qui se lèvent tôt, qui construisent concrètement notre société. C'est pour cela que je souhaite que notre canton prenne réellement soin des apprentis, notamment en soutenant l'idée de leur accorder huit semaines de vacances par année, non pas comme un luxe mais comme un investissement dans leur avenir et donc dans celui de notre canton.

Un Etat qui croit en sa jeunesse, c'est un Jura qui se donne les moyens de la garder et de la faire revenir. Et pour que cette jeunesse ait un futur à construire, nous avons le devoir de protéger notre planète pour leur laisser un monde à la hauteur de leurs rêves. Je fais partie de la première génération à vivre et à subir pleinement les conséquences du dérèglement climatique et vraisemblablement de la dernière à pouvoir y changer quelque chose. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de débattre ou de douter, il est temps d'agir. Le climat n'attend pas et nos choix d'aujourd'hui détermineront l'avenir de notre canton et de ma génération. Il n'y a plus de place pour l'inaction ou pour le scepticisme. Nous devons avancer ensemble avec détermination et courage pour protéger notre environnement.

Je souhaite également profiter de cette tribune pour mettre en lumière nos aînés, reconnaître ce qu'ils et elles ont construit par leur travail, leur dévouement et leur transmission. Ce sont elles et eux qui ont permis de construire ce Jura que nous voulions libre, un Jura dont nous avons hérité et où nous devons continuer à nous engager toutes et tous pleinement, avec force, conviction et courage. C'est leur témoigner notre admiration et notre reconnaissance. Aujourd'hui, beaucoup d'entre elles et eux font face à la solitude, à la précarité ou à la peur de ne plus avoir leur place dans une société qui va de plus en plus vite. Nous devons leur garantir une vieillesse digne, entourée, respectée, parce que le Jura ne serait pas ce qu'il est sans elles et eux et parce qu'une société qui prend soin de ses aînés est une société qui ne perd pas son humanité.

Dans le domaine des soins, je le vois chaque jour, notre société n'est pas plus forte que son maillon le plus faible. Nous devons également prendre soin de celles et ceux qui prennent soin des autres, les soignantes et les soignants, les travailleuses et les travailleurs sociaux, toutes celles et ceux qui rendent notre société plus humaine chaque jour. Leur travail est exigeant, indispensable et mérite d'être reconnu à sa juste valeur. Améliorer leurs conditions de travail, revaloriser leurs professions et veiller à ce que l'humain ne devienne jamais une variable d'ajustement économique, voilà un engagement que nous devons tenir sans compromis.

Mais notre responsabilité ne s'arrête pas à nos frontières. Il y a des souffrances vécues loin de nous qui doivent nous toucher et raisonner ici. A Gaza, comme dans trop d'autres régions du monde déchirées par la guerre, des familles tentent de survivre au milieu de l'impensable. Des enfants grandissent sans sécurité, des parents cherchent un refuge qui n'existe plus, des aînés voient disparaître tout ce qu'ils avaient construit. On ne peut pas tout comprendre de leur réalité, mais on peut refuser de détourner le regard et, même depuis notre petit canton, nous pouvons garder au fond de nous cette conviction simple : partout où une vie est brisée, c'est un peu du monde entier qui souffre. Ne pas oublier, c'est déjà une forme de solidarité. Et face à la montée

des discours de peur et de haine, je veux défendre la solidarité contre la division, la démocratie contre le repli, la raison contre l'extrême droite. Je souhaite aussi parler d'un autre combat tout aussi essentiel à mes yeux, le féminisme.

Être ici en tant que jeune femme, c'est déjà un acte politique, et il suffit de regarder autour de nous pour le voir, il y a encore plus d'hommes que de femmes dans ce Parlement. Être féministe, ce n'est pas vouloir diviser, c'est vouloir rassembler. C'est la conviction que chacune et chacun doit avoir les mêmes chances, la même liberté de choisir sa vie, de s'exprimer et de s'engager. Dans les soins, dans la politique, dans les entreprises ou dans les foyers, les femmes portent encore trop souvent un poids invisible. Je veux qu'ensemble, nous continuons à faire tomber les barrières, à ouvrir la voie à celles qui viendront après nous. Parce qu'une société plus égalitaire, c'est une société plus forte. C'est faire en sorte que les jeunes filles du Jura puissent rêver grand, parler fort et être respectées. Le féminisme, ce n'est pas contre quelqu'un, c'est pour tout le monde.

Je ne peux pas parler aujourd'hui de tout ce qui me tient à cœur mais je souhaite encore souligner que je penserai toujours aux minorités, notamment de genre et d'orientation sexuelle, et que je m'engagerai à les défendre ici. Ils et elles doivent être pris comme des exemples pour inspirer l'avenir et le changement.

On me dit souvent que je suis courageuse de m'engager en politique si jeune. Mais je ne me sens pas plus courageuse qu'un ou une autre, je suis simplement une optimiste et je crois qu'à 24 ans, on peut et on doit défendre ses valeurs avec conviction, respect et espoir. Faire de la politique, c'est croire que notre voix compte et décider de s'en servir. Pour les cinq années à venir, je souhaite que, malgré nos sensibilités différentes, malgré nos chemins parfois éloignés, nous puissions avancer ensemble, avec respect et avec écoute. Le Jura est trop petit, trop précieux et trop beau pour qu'on y gaspille notre énergie à nous opposer. Je suis convaincue que lorsque nous rassemblons nos forces, nos idées et nos expériences, nous sommes capables du meilleur.

Avant de conclure, je souhaite adresser un remerciement plus personnel mais essentiel à ce que je suis aujourd'hui et à mon engagement pour les cinq années à venir. Tout d'abord à ma maman, dont la force et la détermination m'inspirent chaque jour, et à mon papa, qui m'a transmis le goût du débat, des idées bien aiguisées et des valeurs profondément tournées vers les autres. Me voir entrer aujourd'hui au Parlement en même temps que Moutier dans le Jura l'aurait rendu extrêmement fier. Parce que ma génération n'a plus le luxe ni l'envie d'attendre, avançons vers un Jura égalitaire, libre et durable. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

## 8. Election du président du Parlement

**Le président** : Il s'agit maintenant, Mesdames et Messieurs les Députés, d'élire le président du Parlement. Je demande à Madame Katia Lehmann de nous présenter le candidat.

**Mme Katia Lehmann** (PS), présidente de groupe : Ah oui, ça fait cet effet-là quand la cérémonie se déroule sans restriction. Monsieur le Président de séance, chères et chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames

et Messieurs en vos titres, qualités et fonction, chères Jurassiennes, chers Jurassiens, quel grand bonheur de revenir à cet endroit cinq ans plus tard et quel plaisir de vous voir cette fois sans masque, côte à côte, certains un peu plus tendus que d'autres. Eh oui, avec Fabrice, on a inversé les rôles pour ce début de législature-ci par rapport à la séance constitutive de la précédente législature. C'est donc une immense fierté et un réel privilège pour la présidente de groupe que je suis cette fois de vous présenter ce soir la candidature de Fabrice Macquat à la présidence du Parlement.

Au préalable, permettez-moi tout d'abord de transmettre mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des personnes élues au Parlement et au Gouvernement. Je vous souhaite à toutes et tous de belles satisfactions dans l'exercice de votre mandat. Bravo et merci également au président sortant du Parlement, Monsieur Yann Rufer, qui a présidé avec efficacité nos séances, tant au Parlement que dans le cadre du Bureau, avec un petit air de ne jamais trop se prendre au sérieux, tout en ayant un profond respect pour la fonction et une grande maîtrise du règlement. Rire, c'est non seulement bon pour la santé, c'est aussi un excellent moyen de récupérer l'attention, parfois un peu défaillante, d'un auditoire, et votre répartition a fait merveille dans cet exercice.

Mes remerciements également à toutes les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat du Parlement et de la Chancellerie d'Etat pour leur engagement et pour la parfaite organisation de la séance de ce soir. Vous êtes toujours à nos petits soins et c'est très apprécié.

Monsieur le Président de séance, Mesdames et Messieurs les Députés, j'ai maintenant le plaisir de vous présenter la candidature de notre collègue Fabrice Macquat, actuel premier vice-président, à la présidence du Parlement. Les collègues présents lors de la dernière législature me pardonneront sans doute quelques redites, ce millésime de décembre 2025 étant la troisième édition de la présentation de Fabrice pour certaines et certains d'entre vous.

Fabrice est né en 1977, il réside à Courroux avec son épouse Céline et leurs trois filles Téa, Mila et Olivia. Pas sûr que si vous parlez d'un certain Fabrice aux personnes de son entourage ou ici au Parlement, elles pensent de suite à notre futur président. Parlez du Bibi et il n'y aura alors plus aucun doute. Je vais d'ailleurs devoir me concentrer un peu pour la suite de cette présentation.

Après avoir suivi un apprentissage de magasinier et exercé ses premières années professionnelles dans la région lémanique, l'appel du Jura s'est fait ressentir et Fabrice revient dans le Jura en 2003. Attentif aux autres, bienveillant et toujours prêt à rendre service, Fabrice a obtenu un deuxième CFC comme assistant socio-professionnel.

Après 14 années à œuvrer chez Caritas comme accompagnant à l'insertion et moniteur d'ateliers, Fabrice est depuis 2019 responsable du préapprentissage au sein de la Division artisanale du CEJEF. Une filière dans laquelle il peut mettre à profit toutes ses compétences pour valoriser les jeunes qui l'accompagnent, leur permettre d'étoffer leurs connaissances, les encourager, leur donner confiance. Une profession exigeante mais aussi tellement gratifiante : accompagner un jeune en difficulté et lui donner les clés pour lui permettre de trouver sa voie est certainement une récompense à la hauteur de l'investissement.

Fabrice est un homme sur lequel on peut compter, loyal, empathique, investi et sensible, ce qui est peut-être consi-

déré par certains comme un défaut, mais qui, en la circonstance, est plutôt à ajouter à la longue série des qualités. Fabrice accorde aussi une grande place à sa famille et à ses nombreux amis. Les vacances entre amis sont incontournables et propices à l'accumulation de quantités d'anecdotes et de souvenirs. Il faut dire que sa joie de vivre et son énergie positive sont de nature à rassembler autour de lui.

Fabrice est aussi toujours prêt à partir en piste, une piste sur laquelle il s'est particulièrement illustré. Eh non, il ne s'agit pas toujours de danse, mais cette fois bien de la place de skater des Courroux Wolfies, équipe avec laquelle il a obtenu le titre de champion suisse en 2005, sportif accompli donc. Dans ses autres faits sportifs marquants, il a réussi le tour de force lors de vacances à vélo d'être victime d'une crevaisson en arrivant à Châteauneuf-du-Pape, qui l'a contraint à une pause forcée. Ce sens du sacrifice c'est également tout Bibi et, comme plusieurs d'entre vous, il est membre de l'équipe de football du Parlement, mais là, je n'ai pas trouvé trace de faits sportifs particulièrement marquants le concernant, en tout cas s'agissant des matchs.

Côté politique, Fabrice siège au Parlement depuis 2013. Son engagement et ses interventions sont marqués par sa simplicité, sa proximité avec le quotidien de personnes qui n'ont pas toujours des parcours de vie facile. C'est de là certainement que naît son besoin viscéral de porter la voix de celles et ceux que l'on n'entend pas ou pas assez. Au sein de notre Parlement, Fabrice a siégé un temps dans la commission de la justice avant d'occuper la présidence du groupe socialiste pendant plusieurs années, en particulier pendant la période COVID, devenant alors expert en visioconférence. Comme président de groupe, il a aussi démontré toute l'étendue de ses compétences en matière organisationnelle, relationnelle et une grande capacité de travail. Couche-tard, il n'est pas rare de recevoir un texte de sa part à relire ou à amender aux premières heures du jour suivant.

Rassembleur et convivial, cela n'aura échappé à personne, ou au moins pas aux députés présents lors des précédentes législatures, Fabrice a cette incroyable faculté de transformer les moments les plus ordinaires en une opportunité de convivialité. Son sourire est communicatif, son humeur toujours de bonne composition. Cette joie de vivre, allée à son souci des autres, en fait un candidat idéal pour la présidence du Parlement. Avec Fabrice, vous êtes assurés d'avoir un président aussi humain qu'enthousiaste et toujours prêt à partager un moment chaleureux après les débats. Je vous remercie donc du soutien que vous lui manifesterez à présent lors de votre premier acte de cette législature 2026-2030 en tant que nouveaux élus.

Avant de conclure et comme c'est de saison, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses et lumineuses fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2026. *(Applaudissements.)*

**Le président :** Comme le veut le règlement, je demande s'il y a d'autres propositions ? Vous avez le droit de lever la main et d'affronter Fabrice dans un duel. Je constate que ce n'est pas le cas. Nous allons donc procéder à cette élection.

*(Distribution et récolte des bulletins de vote.)*

**Le président :** Le vote est clos. Pendant le dépouillement, je prie la fanfare de bien vouloir nous égayer d'un morceau.

*(La séance est suspendue quelques minutes pour permettre le dépouillement des bulletins.)*

**Le président :** Merci beaucoup à la fanfare de la Police cantonale. Je vais vous communiquer le résultat de cette élection à la présidence du Parlement.

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	2
Bulletins nuls :	5
Bulletins valables :	53
Majorité absolue :	27

Fabrice Macquat (PS) est élu par 50 voix ; 3 voix éparses. *(Applaudissements.)*

**Le président :** Monsieur le Président, au nom des députés ainsi qu'au nom de toutes les personnes présentes, je tiens à vous féliciter pour votre brillante élection et vous souhaite une année féconde, riche en rencontres, animée de l'idéal et des valeurs qui sont les vôtres.

Je vais te tutoyer maintenant. Sur un ton personnel maintenant, toutes mes félicitations, cher Fabrice, pour ton accession à la présidence du Parlement. C'est avec une immense joie et une profonde amitié que je salue ce moment, heureux de pouvoir te côtoyer en toutes circonstances, dans le Jura comme ailleurs. Je te souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction dans cette haute fonction.

L'instant attendu est là, qui te tend les mains, Monsieur le Président, de vous adresser ou de t'adresser à l'assistance, toute impatience de t'écouter. J'ai envie de traîner un peu quand même. Mais avant cela, permets-moi que je redescende vers la marche inférieure de ma responsabilité parlementaire pour m'y installer et déguster tes paroles. Bonne chance. Et à vous toutes et tous, puisque je vais maintenant disparaître dans le plus grand anonymat, joyeuses fêtes de fin d'année et tous et joyeux Noël. *(Applaudissements.)*

**M. Fabrice Macquat (PS), président élu :** Monsieur le Président sortant du Parlement, Monsieur le doyen des députés, cher Pierre-André, Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, chers amis jurassiennes et jurassiens qui assistez à cette séance inaugurale, chers amis, chères familles. En m'élisant aujourd'hui à la présidence du Parlement, vous me faites un très grand honneur. Cet honneur, je le mesure pleinement, je le reçois avec une profonde gratitude, avec humilité et avec une pleine conscience de la responsabilité qui m'incombe désormais. Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous avez placée en moi. Cette confiance est précieuse, elle m'engage et elle m'oblige.

Permettez-moi avant toute chose d'exprimer une reconnaissance plus personnelle. Je souhaite dédier cette élection à mon épouse et à mes filles. Leur présence, leur patience et leur soutien constant rendent possible mon engagement public. Sans elles, rien de cela ne serait envisageable. Leur compréhension lors de mes nombreuses absences liées à l'activité de parlementaire cantonal m'a permis d'assumer cette tâche avec sérieux et engagement. Céline, Téa, Mila et Olivia, encore merci pour votre écoute,

votre soutien et la patience que vous mettez à accepter mes obligations politiques. D'ailleurs, je m'excuse par avance auprès de toi, Céline, pour toutes ces futures absences liées à la charge de président du Parlement jurassien. Si j'en crois mes prédécesseurs, l'année prochaine sera bien chargée et je ressemblerai plutôt à un coup de vent.

Mes remerciements et ma profonde gratitude vont également à l'encontre de mes parents. C'est bien vous qui avez forgé mon intérêt pour la politique et la chose publique. Il a toujours été normal et l'habitude à la maison de s'intéresser à l'actualité régionale et mondiale par le biais des médias et surtout le téléjournal du soir. Les discussions sur les événements politiques, l'affirmation de nos différents avis ont toujours rythmé les discussions. La Question jurassienne était toujours présente, tellement importante pour mes parents, militants jurassiens de toujours et, bien sûr, pour mon papa, ancien membre du groupe Bélier. L'entendre raconter toutes les histoires et anecdotes des campagnes et autres missions dans nos contrées et à l'international est toujours un énorme plaisir. En dehors de l'intérêt pour l'actualité et sur ce qui se passait dans le monde, c'est surtout grâce à vous que je possède les valeurs de solidarité, d'empathie et d'ouverture au monde et aux autres qui sont tellement chères à mes yeux. Oui, nous nous construisons et nous forgeons notre propre personnalité, mais l'ancrage et les valeurs transmises dans notre éducation subsistent et façonnent cette personnalité. Encore merci et toute mon affection à mes parents et à ma famille pour m'avoir aidé à me construire tel que je suis.

Je tiens également à remercier mon groupe parlementaire et mon parti qui ont cru en moi en me désignant candidat à la présidence, il y a deux ans. Leur confiance renouvelée dans la durée a une valeur toute particulière à mes yeux. Elle constitue une base solide sur laquelle je souhaite exercer cette présidence.

Mesdames et Messieurs, je veux aussi saluer chaleureusement le président sortant, Yann Rufer. Au-delà de la fonction, c'est un ami que je remercie. Il a présidé notre Parlement avec talent, avec rigueur et l'humour apprécié dont il est familier. Il a su faire vivre le débat démocratique tout en préservant la dignité et le respect qui doivent caractériser nos travaux. Je lui adresse mes meilleurs vœux pour la suite de son engagement politique en tant que président de groupe et me réjouis sincèrement de le retrouver au sein du Bureau du Parlement où son expérience continuera d'être précieuse.

En acceptant aujourd'hui cette fonction, je suis pleinement conscient de la charge qu'elle représente. Selon la Constitution, le Parlement conduit la politique générale du canton. Cela implique une responsabilité d'exigence et de vision. Cela implique aussi un esprit de collaboration loyale avec le Gouvernement. Je suis convaincu et je m'engagerai sans relâche pour que les choses se passent ainsi, que nos institutions gagnent lorsque les rôles sont respectés, lorsque les compétences sont assumées et lorsque les intérêts communs sont renforcés au service de la population. A ce titre, je souhaite saluer fraternellement la nouvelle équipe gouvernementale. Je suis persuadé qu'elle saura accomplir sa tâche avec rigueur, énergie et sens du bien commun. Le dialogue entre le Législatif et l'Exécutif sera, je l'espère vivement, un dialogue substantiel et constructif dans l'intérêt supérieur du canton du Jura.

Chères et chers collègues, notre canton est l'héritier d'une histoire forte et singulière, marqué d'événements qui

ont frappé les esprits. Il y a 50 ans, le Jura est né de la volonté populaire et de l'œuvre législative de l'Assemblée constituante. Cet héritage nous oblige. Celles et ceux qui nous ont précédés dans la conduite de l'Etat, dont nous avons dignement célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire en 2024 en présence d'une foule considérable, nous rappellent qu'aucune émancipation d'aucun peuple ne se fait sans femmes et sans hommes debout. L'histoire jurassienne en est une preuve éclatante. Si notre peuple a pu conquérir sa liberté politique, c'est avant tout grâce à l'engagement infatigable de ses militants, à l'élan de sa jeunesse et notamment à l'audace des Béliers, fer de lance du combat autonomiste. Rendre hommage aujourd'hui à ces générations-là n'est pas raviver une flamme éteinte, c'est se souvenir d'où nous venons, c'est reconnaître ce que nous devons à ceux sans lesquels nous n'aurions pas ce soir le privilège de nous tenir à la barre du Parlement ou du Gouvernement. Leurs engagements nous ont ouvert la voie. Il nous appartient désormais de l'emprunter avec la même exigence. Leur combat n'était pas motivé par la gloire personnelle mais par un profond amour de leur terre et par la conviction que le Jura devait décider de son destin.

Oui, le patriotisme est beau lorsqu'il s'exprime ainsi, non pas dans l'exclusion mais dans l'attachement sincère d'un peuple à une culture et à des valeurs. Que cet hommage soit aussi un message adressé à la jeunesse d'aujourd'hui. L'histoire jurassienne n'est pas un héritage figé mais une responsabilité vivante. A chaque génération de faire fructifier avec la même détermination et la même fidélité l'idéal de liberté qui a animé les fondateurs de la République et Canton du Jura. Aujourd'hui, tout en honorant ce passé, nous devons regarder résolument vers l'avenir.

L'arrivée de Moutier au sein de notre canton constitue une étape historique majeure. Elle est porteuse d'espoir, de responsabilités nouvelles et d'un avenir commun à bâtir avec confiance. De nombreux défis se présentent à nous : développement économique et durable, renforcement de l'emploi, rétablissement durable de nos finances publiques, modernisation et réorganisation de l'Etat. Ces chantiers exigent du courage politique, de la lucidité et une capacité à dépasser les clivages lorsque l'intérêt général l'exige.

Socialiste, je serai fidèle à mes valeurs. Je continuerai à m'engager sans relâche pour la protection des plus faibles, pour la cohésion sociale, pour une société plus juste et plus solidaire et pour l'égalité entre femmes et hommes. Ces valeurs, je le crois profondément, peuvent et doivent nourrir le débat parlementaire, dans le respect de toutes les sensibilités politiques représentées au sein du Parlement. Je ne doute pas que les groupes parlementaires, et je les appelle à cela, sauront trouver les compromis nécessaires pour faire avancer l'Etat. Nous avons la responsabilité collective de travailler dans une communauté d'intérêts animés par une volonté toujours renouvelée de progresser ensemble, de regarder vers les horizons qui s'ouvrent devant nous et de comprendre qu'il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de cohésion politique et sociale.

Mesdames et Messieurs, être Jurassien n'est pas seulement une donnée géographique ou administrative, c'est une appartenance profonde forgée par l'histoire, la culture, la langue et une manière singulière d'être au monde. Cette appartenance nous caractérise et nous rassemble. Elle nous invite surtout à regarder plus loin que l'horizon immédiat, à ne jamais nous contenter de présent, mais à penser l'avenir avec ambition et responsabilité.

Enfin, chers amis, alors que s'approche Noël et les fêtes de fin d'année, permettez-moi de formuler des vœux sincères et chaleureux. Que ces moments soient pour chacun et chacune d'entre vous des temps de bonheur et de partage. Que la santé, la sérénité et la joie accompagnent vos proches et celles et ceux qui vous sont chers.

Je vous adresse également mes meilleurs vœux pour l'année à venir et me réjouis de vous retrouver en 2026 avec énergie, détermination et les meilleures intentions du monde au service du Parlement du Canton du Jura et de sa population. Vive la République et Canton du Jura. (*Applaudissements.*)

Je remercie l'aîné des députés, Pierre-André Comte, pour avoir mené avec le brio et l'éloquence que nous lui connaissons cette cérémonie d'ouverture de la législature 2026-2030.

## 9. Promesse solennelle des ministres

**Le président** : En tant que nouveau président du Parlement, j'ai maintenant l'honneur et le plaisir de recevoir la promesse solennelle des membres du Gouvernement. Je prie l'assemblée de bien vouloir se lever et je demande aux membres du Gouvernement de bien vouloir s'avancer quelque peu.

Madame et Messieurs les Ministres, je vais vous lire le texte de la promesse solennelle. A l'appel de votre nom, dans l'ordre alphabétique, je vous invite à répondre « Je le promets ». La promesse solennelle est la suivante : « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ».

*(Le président recueille la promesse solennelle des ministres.)*

**Mme Rosalie Beuret Siess** (PS) : Je le promets.

**M. Raphaël Ciocchi** (PS) : Je le promets.

**M. Jean-Paul Lachat** (Le Centre) : Je le promets.

**M. Stéphane Theurillat** (Le Centre) : Je le promets.

**M. Valentin Zuber** (PS) : Je le promets.

**Le président** : Madame et Messieurs les Ministres, je vous félicite encore très chaleureusement et vous réitère mes vœux de succès, de satisfaction et de réalisation dans l'exercice de votre mandat pour la prochaine législature. (*Applaudissements.*)

Avant de clore cette première partie de la séance constitutive du Parlement jurassien de la législature 2026-2030, en entonnant la Rauracienne avec la fanfare, je vous rappelle que les députés et les suppléants qui siégeront demain matin ont rendez-vous à 9 heures à l'Hôtel du Parlement pour la deuxième partie de notre séance constitutive.

Au nom du Parlement jurassien, permettez-moi encore de remercier toutes celles et ceux qui ont organisé la cérémonie de ce soir, de même que ceux qui ont participé activement. Merci à la fanfare de la Police cantonale et à son directeur, Monsieur Rodrigo Carneiro da Silva.

Un très grand merci au Secrétariat du Parlement et aux

huissiers pour le parfait déroulement de cette première partie de séance constitutive. Merci également aux agents de la Police cantonale qui assurent la sécurité et forment la garde d'honneur. Pour terminer, merci à la paroisse catholique de Delémont, à l'abbé Romain Gajo ainsi qu'au sacristain, Monsieur Verona, pour la mise à disposition de cette magnifique église de Saint-Marcel.

J'invite maintenant toutes les personnes présentes à participer à l'apéritif offert par le Gouvernement à la salle Saint-Georges et qui a été préparé par l'Association des artisans boulangers, pâtisseries jurassiennes. Au terme de la Rauracienne, je demanderai aux personnes du premier rang, puis des rangs suivants, de sortir de l'église par l'allée centrale et de se retrouver sur la place de l'église afin de former le cortège. Nous nous rendrons ensuite de l'église Saint-Marcel à la salle Saint-Georges. La fanfare quittera l'église par la porte latérale pour former le cortège sur la place de l'église. La fanfare ouvrira la marche. Elle sera suivie par le président du Parlement, les membres du Gouvernement, le secrétaire général du Parlement, les députés, les députés suppléants, les autorités jurassiennes, les constituantes, puis l'ensemble des invités et des personnes présentes.

Merci à la fanfare de jouer la Rauracienne et à l'assemblée de la chanter.

*(La Rauracienne est entonnée.)*

*(Applaudissements.)*

*(La séance est levée à 19.30 heures.)*